

Image not found or type unknown



# logement de fonction pour utilité de service

Par lino1964, le 25/01/2022 à 18:40

Bonsoir ,

je suis fonctionnaire de la fonction public hospitaliere je dois quitter mon logement

pour utiliter de service mon contrat se fini le 4 février 2022

et je dois rendre à la date du 4 février 2022 mon logemnt , La *trêve hivernale* pourrais me *permettre d'avoir*

*un peu plus de temps , je pourrais en bénéficier ?*

*Bien cordialement,*